

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2228

présenté par

Mme Blin, Mme Corneloup et M. Boucard

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	0	359 831
Intégration et accès à la nationalité française	0	34 723
TOTAUX	0	394 554
SOLDE	-394 554	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Viltaïis est une association filiale du groupe "SOS solidarités", forte d'un budget de plus de 31 millions d'euros, près de 330 salariés et d'une implantation dans 145 communes, dont la mission est l'accueil et la répartition des migrants sur le territoire national.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration illégale et de la réduction des dépenses publiques, le présent amendement vise donc à supprimer les subventions publiques attribuées dans les programmes 104 et 303 à cette association.